



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Fermeture des réseaux 2G et 3G et conséquences pour la téléassistance

Question écrite n° 3054

Texte de la question

Mme Christine Pirès Beaune attire l'attention de M. le ministre auprès du ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique, chargé de l'industrie et de l'énergie sur l'annonce de la fermeture des réseaux 2G fin 2025 et 3G fin 2028 par les opérateurs de téléphonie mobile. Cette décision va avoir de nombreuses conséquences sur la sécurité des Français et le *continuum* de sécurité. Des projections montrent que plus de 900 000 dispositifs de sécurité électroniques pourraient ne pas avoir été migrés à temps et l'absence des 2 réseaux à partir de 2025 affecterait la sécurité de millions de personnes, notamment des personnes âgées, handicapées ou isolées et dont les systèmes de téléassistance électroniques sont vitaux. Les délais imposés par les opérateurs sont les plus courts de l'Union européenne, la moyenne européenne étant de 7 ans. Aussi, afin de mener à bien la transition technologique des systèmes de téléassistance, elle lui demande d'indiquer si le Gouvernement entend reporter d'au moins deux ans les délais de fermeture des réseaux 2G et 3G, alignant ainsi la France sur ses voisins européens.

Données clés

Auteur : [Mme Christine Pirès Beaune](#)

Circonscription : Puy-de-Dôme (2^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3054

Rubrique : Télécommunications

Ministère interrogé : [Industrie et énergie](#)

Ministère attributaire : [Industrie et énergie](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 janvier 2025](#), page 31